

# Démocratie & Spiritualité

4-6, Place de Valois  
75001 – PARIS

Permanence lundi après-midi

Tél/Fax :01 42 96 18 60

e.mail :[info@democratie-spiritualite.org](mailto:info@democratie-spiritualite.org) ; [gilles.guillaud@9online.fr](mailto:gilles.guillaud@9online.fr); [jc.deveze@free.fr](mailto:jc.deveze@free.fr)

[www.democratie-spiritualite.org](http://www.democratie-spiritualite.org)

## Lettre n°63 du 27 novembre 2007

### *L'Agenda (réunions au 4-6 place de Valois)*

- **Lundi 3 décembre à 19H: groupe « citoyenneté et responsabilité économique, sociale et environnementale »**
- **Samedi 8 décembre à 9H30: groupe « citoyenneté, laïcité, diversité »**
- **Samedi 15 décembre à 9H30: Conseil d'administration D&S**
- **Lundi 17 décembre à 19H: méditation-conviviale (nouvelle formule)**
- **Lundi 21 janvier à 19H: méditation conviviale**
- **Samedi 9 février à 9H30 :Assemblée générale D&S**

### *Prises de position en période de mouvements sociaux*

#### **Où sont donc les chômeurs ?**

*article de Jean-Baptiste de Foucauld, paru dans la Croix du 14 novembre 2007*

Grève contre la réforme des régimes spéciaux de retraite, grève dans la fonction publique, mouvements sociaux dans l'Education nationale : A nouveau, le débat social se complique et l'on mesure à nouveau combien la réforme est un art difficile en France. Or, ce sont les demandeurs d'emploi, les précaires, les personnes en situation d'exclusion, qui font les frais de cette situation.

D'ailleurs, les chômeurs, ceux qui les aident, où sont-ils dans le débat social ? Sur le terrain, des acteurs s'engagent et agissent, avec difficulté et courage. Sur la scène politique, dans les grands rouages de la vie collective, ils sont absents en tant que tels. Certes, les syndicats s'efforcent de prendre leur part du problème : mais divisés, faibles, plus forts dans la fonction publique que dans le secteur privé, ils ont bien du mal à construire ensemble des stratégies gagnantes de retour au plein emploi et agissent plus en aval (indemnisation) qu'en amont (prévention).

Il en résulte de graves dysfonctionnements : Le récent accord sur la formation professionnelle

instaurant le droit individuel à la formation a quasiment oublié les demandeurs d'emploi, confrontés dans ce domaine à un douloureux et inefficace parcours du combattant ; les emplois – jeunes peuvent être supprimés d'un trait de plume sans réaction sérieuse du corps social ; les emplois aidés sont gérés à coup d'accordéon électoral ; pour faire face à la mutation démographique, nous aurons augmenté la durée de cotisation avec 10 ou 15 ans d'avance dans le secteur privé, par rapport au secteur public, alors que nous savons que l'emploi des seniors dans le secteur privé est précisément notre problème.

En un mot, le rapport de force organisé par le débat social n'est plus en phase avec la question sociale dominante. Il ne corrige pas les injustices. Il peut même, involontairement, les aggraver. La grande question sociale de ce temps, celle du chômage et de l'exclusion, n'a pas trouvé son système pertinent de représentation et d'action.

Cela doit changer. Les demandeurs d'emploi, ceux qui les aident, le mouvement associatif qui se consacre à ce sujet sous des formes variées, doivent prendre sa place dans les discussions et délibérations en cours, qu'il s'agisse d'optimiser le fonctionnement du couple pouvoir d'achat – emploi, de dynamiser (et pas seulement de sécuriser) les parcours professionnels, d'élargir et d'améliorer le régime de l'assurance chômage, de réformer les contrats aidés, d'instituer le RSA et de revoir en profondeur le service public de l'emploi.

Les lignes, les fameuses lignes, vont-elles bouger sur ce terrain ? Il y a quelques signes: Les travaux menés au sein du collectif Alerte entre partenaires sociaux et associations. L'effort de concertation mené par Martin Hirsch. Les travaux du Conseil national de lutte contre les exclusions, bien que les chômeurs n'y soient pas représentés. Mais ce ne sont que d'imparfaites prémices. L'essentiel reste à faire : une présence plus nette au Conseil économique et social et dans les différents conseils (comme le Conseil d'orientation pour l'emploi). Et surtout une participation régulière au débat, là où il a vraiment lieu.

Car le risque est réel qu'il ne se passe rien. Il n'est pas normal par exemple que les acteurs de la lutte contre l'exclusion n'aient pas été représentés en tant que tels lors de la conférence du 23 octobre sur l'emploi et le pouvoir d'achat. Dans un tel contexte, le mouvement associatif risque de rester dans sa position méfiante de bénéficiaire obligé et mécontent des aides publiques et les mouvements qui s'efforcent de représenter les demandeurs d'emploi ou de les aider seront tentés par des postures purement revendicatives ou critiques. Une chance de construire ensemble aura été perdue. Nous aurons échoué dans la co-construction de la cohésion sociale de demain.

Le 7 février dernier, lors d'un colloque commun, auquel d'importantes personnalités (Laurence Parisot, Annie Thomas, Jacques Delors, Bernard Seillier, ...) avaient participé, Solidarités Nouvelles face au Chômage et le Mouvement National des Chômeurs et précaires déclaraient: « les demandeurs d'emploi s'invitent dans le dialogue social ». Il est plus que temps qu'on leur réponde.

## **Conflits de valeurs et construction du vivre ensemble**

*JC Devèze*

Un gréviste des services publics des transports a le droit de faire grève pour défendre ses intérêts; il exerce cette liberté en contrepartie d'une perte de salaire. Un usager des transports a droit au service public des transports pour lequel il a payé à la fois un titre de transport et des impôts pour réaliser les investissements et pour combler les déficits. Sa liberté de se déplacer est entravée sans qu'il puisse réagir directement contre les grévistes, sinon en parole. La liberté du gréviste est plus forte que celle de l'usager.

Un syndiqué gréviste s'engage dans le conflit compte tenu de ce qu'il ressent comme méritant

de faire grève et conduit sa grève en solidarité syndicale avec les syndiqués qu'il côtoie; par contre il se sent moins solidaire des syndiqués du secteur privé de son organisation confédérale qui souffrent du fait de la grève. La liberté de faire grève du syndiqué du service public ignore la liberté de se déplacer du syndiqué du secteur privé.

Une minorité de grévistes à la SNCF bloque plus que proportionnellement le travail des non grévistes. L'action décidée de la minorité y est plus puissante que le poids qu'elle représente au sein de l'entreprise, car c'est la base qui décide localement et non l'ensemble du personnel qui se retrouve à décider de l'avenir du mouvement et de ses conséquences sur l'entreprise et la nation. De même la liberté de faire grève de la base se heurte à la volonté de trouver des compromis constructifs de dirigeants syndicaux de moins en moins représentatifs vu l'utilisation de plus en plus réduite par les salariés de leur liberté d'adhérer à un syndicat.

Un gréviste étudiant est libre de ne pas aller en cours pour protester contre le fonctionnement de l'université et/ou ses conditions de vie, au risque de ne pas réussir ses examens; quand il bloque son université, il entrave la liberté de ceux qui veulent poursuivre leurs études; quand il refuse de prendre en compte un vote à bulletin secret, il remet en cause le principe de base de la démocratie, à savoir l'égalité de la voix de chacun.

La grève en entreprise et/ou à l'université, lorsqu'elle devient un mode d'expression du mécontentement politique, est un détournement d'un droit syndical au service d'une autre cause. Cela rend flou les frontières entre politique et syndicalisme; plus grave, cela remet en cause la légitimité du politique pour appliquer le programme électoral sur lequel il a été élu.

La liberté du parlement d'augmenter le salaire du président de la République ou d'un conseil d'administration d'entreprise le revenu des dirigeants et actionnaires est entière. L'augmentation du pouvoir d'achat des salariés au bord de la pauvreté et l'amélioration de la situation de l'emploi pour intégrer les rejetés du système sont liées au fonctionnement de l'économie et donc aux efforts de tous pour améliorer son fonctionnement et d'abord des responsables qui doivent montrer l'exemple s'ils veulent éviter des effets destructeurs du lien social.

L'exercice de la liberté de chacun trouve ses limites dans la façon dont elle interagit avec la liberté des autres. Il est regrettable que, actuellement en France, comme souvent :

- les rapports de force prédominent de plus en plus dans les relations au dépens de la recherche d'intérêts communs dans la durée;
- la capacité de débattre et de trouver des compromis constructifs soit si affaiblie;
- les tensions tournent à des destructions du matériel SNCF, des dégâts dans les FAC...

Il manque un projet commun et une démarche crédible sur la façon de construire le vivre ensemble, ce qui suppose l'émergence de leaders politiques capables de les promouvoir et de citoyens volontaires pour s'impliquer. Un pacte civique et des pactes locaux pourraient contribuer à rendre effective la mise en oeuvre de projets communs.

### ***Rédaction de la lettre D&S***

Pour le moment, c'est JC Devèze qui s'occupe de la lettre (à périodicité mensuelle si possible), en lien avec Martine Bergheaud et Isabelle Deschard pour la mise en forme et avec le bureau de DS pour le contenu. Afin de l'améliorer, il est proposé d'adresser vos propositions

d'articles, d'avis de réunions et d'informations diverses à [jc.deveze@free.fr](mailto:jc.deveze@free.fr), en veillant à soigner la forme (times new roman 12, présentation, orthographe...). Vos avis sur la lettre sont les bienvenus dans la mesure où ils aident à l'améliorer. Il est envisagé de créer un comité de rédaction.

## ***Activités de l'association***

### **Version 2 du « pacte civique » (voir le texte à la fin de la lettre)**

Une nouvelle version a été rédigée à la suite de la réunion du 15 novembre entre des responsables de DS et Poursuivre; ceux de la Vie Nouvelle, bloqués par les grèves, avaient envoyés leurs observations. Il est prévu de mettre ce texte en discussion sur le site D&S dès que nous aurons mis au point avec l'appui d'Eric Lombard l'utilisation d'un logiciel adapté.

### **Divers documents utiles pour les groupe de travail**

#### **Le nouveau Schéma Directeur de la Région Ile de France à l'horizon 2030**

*B Templier*

Trois raisons pour lesquelles cette opération me paraît assez significative dans le cadre de nos travaux sur le pacte civique et les pactes locaux:

- Les objectifs de la démarche et leurs limites
- Les acteurs
- Les méthodes de concertation

Nous avons là une expérience de démocratie qui conjugue le nombre et la dimension humaine.

#### 1 Les objectifs de la démarche

Définir une politique du territoire à l'horizon d'une génération paraît particulièrement pertinent. Cette Région, qui compte plus de 11 millions d'habitants, a une identité régionale et internationale forte et des ressources suffisantes pour pouvoir exercer des choix. Laisser son développement s'opérer sous le seul effet des intérêts particuliers contradictoires pourrait conduire à une altération de la qualité de vie d'une grande partie des habitants.

L'initiative de la révision du Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF), venue essentiellement des élus du Conseil Régional, se base sur des objectifs prenant en compte les principales attentes des habitants actuels : rareté et prix du logement, transports difficiles, emplois précaires, mais aussi souci de l'accroissement des contraintes climatiques et énergétiques et ambition de renforcer le potentiel économique et l'attractivité internationale.

Les limites des objectifs ne sont pas mises en évidence.

Les critères économiques qui président aux choix ne tiennent pas compte des nouvelles perceptions de la « richesse » ( « La qualité de vie » reste floue )

Tout est prévu à population pratiquement constante, la question de l'immigration (interne à l'Europe ou externe) étant envoyée à d'autres instances.

Les hypothèses du schéma de base sont réputées consensuelles. Il n'y a pas de scénarios alternatifs; par contre les solutions proposées sont modifiables.  
Il n'y a pas d'alternatives en fonction des ressources disponibles ou mobilisables.

### 2 Les Acteurs de l'élaboration du SDRIF

Essentiellement sont concernés les pouvoirs publics (Etat et Région) et les collectivités territoriales

Il est fait assez peu appel aux Citoyens de base pour la réalisation du schéma et pourtant nous sommes tous concernés (je n'aurai que 97 ans en 2030!). En fait le SDRIF détermine un emploi de l'espace (zones urbanisables ou pas), les investissements publics (dont les transports) et pour le reste laisse la liberté d'action aux agents économiques actuels.

### 3 Les méthodes de concertation

J'estime qu'il y a un progrès dans l'exercice effectif d'une démocratie participative. Les élus du Conseil Régional ont entrepris d'associer dans l'élaboration non seulement tous les autres élus Territoriaux, mais aussi le plus grand nombre d'habitants, soit sous forme collective (Chambres de Commerce, Associations, etc, et conférences locales au fur et à mesure des différents stades d'élaboration), soit individuelles.

Une enquête menée par l'agence CSA sur « Les valeurs de demain » a recueilli 55.000 réponses. Arrivent dans l'ordre la qualité de vie (50%), la Sécurité de la vie urbaine (44%), la solidarité et la lutte contre les inégalités sociales et territoriales (37 %), loin devant le dynamisme économique (26 %) ou la participation à la vie démocratique (17%).

Actuellement le Projet retenu par le Conseil Régional est soumis à enquête publique du 15 octobre au 8 décembre 2007 dans 187 lieux d'Ile de France.

Par contre la T.V. (dont la Chaîne Régionale 3) qui sait nous abreuver de faits divers sans importance publique n'a lancé aucune campagne d'incitation à participer à l'enquête.

Il risque d'y avoir une confrontation intéressante entre le projet SDRIF retenu par la Région Ile de France et l'Etat placé en position de financeur et d'arbitre des priorités nationales (je ne parle même pas de projet de Société ... )

## **Semaines sociales**

*Gilles Guilaud*

**Vivre autrement : pour un développement durable et solidaire**, tel était le thème cette année des Semaines Sociales.

Trois jours les 23, 24 et 25 Novembre 2007 durant cette période de grève; je dois dire que je n'ai pas regretté ces longues marches à pied qui permettaient d'atteindre la ligne 1 vers la Défense, une des seules lignes qui marchait.

Trois jours de plaisir, d'excitation intellectuelle, d'échanges en particulier avec des amis de D&S et de Poursuivre.

Deux éléments particulièrement importants :

**L'appel à partir du développement durable à définir ensemble un nouveau sens.**

Cette recherche de sens, à partir de cette prise de conscience des limites du développement, c'est peut être ce qui m'a le plus frappé.

**L'interrogation inspirée d'Elena Lasida aux chrétiens me semble traduire au mieux cette aspiration.**

Inventons un nouveau « style de vie » plutôt qu'un nouveau modèle de développement, quelque chose d'indéterminé qui ouvre vers un autre possible plutôt que vers quelque chose d'achevé, vers ce qui donne cohérence à la vie plutôt qu'à ses pratiques concrètes.

Le développement durable peut être une chance pour notre foi chrétienne, à travers une triple interrogation :

- Quelle est notre représentation de l'avenir ? (en lien avec une réflexion sur « l'éthique de la limite »)
- Quelle est notre représentation de l'humain ? (en lien avec une réflexion sur l'alliance et la cocréation)
- Quelle est notre représentation de la transcendance ? (en lien avec une réflexion sur la transcendance plongée dans l'immanence, une théologie de l'acte créateur plutôt que de la création)

**L'appel à la spiritualité de Luc Ferry face à la déconstruction de nos valeurs :** « Arrêtons de tourner comme des gyroscopes sans savoir pourquoi nous tournons ».

### **Des propositions concrètes et une éthique de l'action**

Comme tous les ans les semaines sociales se terminent par un ensemble de propositions concrètes que l'on trouve du reste sur leur site ([www.ssf-fr.org](http://www.ssf-fr.org)). Parmi celles-ci, on peut noter:

- **Celui de l'éducation au développement durable**

Cette éducation doit se fonder sur un déclencheur personnel, une prise de conscience gratifiante; elle ne peut être fondée sur la peur, le catastrophisme. L'éducation au développement durable est un processus qui s'inscrit tout au long de la vie, elle engage la transmission familiale, l'intergénérationnel et les tiers lieux éducatifs

Dans le prolongement des Semaines Sociales 2004 il est de nouveau proposé de mettre en œuvre l'expérimentation d'un service civique obligatoire afin d'offrir à tous les jeunes une chance d'immersion dans la diversité des acteurs, et de découverte des exigences concrètes de la citoyenneté, en particulier dans le domaine de l'environnement et de la solidarité internationale.

- **Celui des entreprises**

Il faut envisager un nouveau cadre de gouvernance et des modes de régulation différents pour qu'elles puissent concilier leurs impératifs économiques légitimes et une gestion plus

sage. C'est pourquoi, nous demandons la création d'un vrai cadre juridique de l'entreprise qui permette d'y inclure non seulement les actionnaires mais aussi le personnel, et toutes les parties prenantes, comme les collectivités locales.

Au niveau national, il faut créer les conditions d'un actionariat stable, pour que les entreprises puissent inscrire leur choix de développement dans la durée. Par ailleurs, nous reprenons la proposition de mettre en place un véritable statut du travailleur qui constituerait un moyen nouveau de concilier la mobilité du travail que le changement imposé par le développement durable va certainement accroître et la nécessaire sécurité du travailleur.

En matière de responsabilité sociale des entreprises, nous proposons que les entreprises mettent en place des actions de formation au développement durable pour les salariés et que le champ d'application de la loi RSE soit étendu aux personnels des sous traitants.

Il ne suffit pas de penser seulement des propositions nouvelles pour vivre autrement, il est nécessaire d'y adjoindre une éthique de l'action, un mode d'emploi du comment fait-on aujourd'hui pour définir cette nouvelle façon de faire société, d'où ce qui suit:

- **L'action passe par l'éveil de la conscience de chacun**

Rien ne peut se faire sans une modification en profondeur des comportements individuels et des styles de vie. De la prise de conscience initiale à la modification des habitudes de chacun, il s'agit d'un véritable changement, d'une transformation totale et radicale. La notion théologique et spirituelle de conversion prend là tout son sens, c'est une réorganisation globale de la vie selon des normes nouvelles et l'entrée dans une communauté différente.

- **Créer une nouvelle alliance ou agir ensemble**

Ce sont nos choix en tant que citoyens et consommateurs qui légitiment les décisions des institutions et des entreprises. *C'est une véritable pédagogie du choix qui permettra de fonder un nouveau contrat social.* De nouvelles règles de fonctionnement et de décision doivent être mises en place pour faire société, favoriser une évolution de la croissance, préciser l'articulation entre la responsabilité individuelle et responsabilité collective.

## **Promouvoir le travail social et le développement communautaire**

*G Guillaud*

Parmi les questions « qui fâchent » que se pose le chantier Citoyenneté, Diversité, Laïcité, apparaît fortement la question communautaire. L'existence d'une communauté culturelle dans l'espace civique reste cataloguée immanquablement comme dangereuse par notre esprit républicain. . Or quoi de plus naturel que de souhaiter se retrouver et se serrer les coudes ? Quelle est la réalité du risque de communautarisme ? Y a-t-il une bonne approche des communautés ? Comment former les travailleurs sociaux aux approches communautaires utiles au développement social ? Comment éviter les pièges du communautarisme utilisé parfois pour garantir la paix sociale dans les quartiers : politique des grands frères, recours aux caïds et aux leaders intégristes... ?

Il existe des expériences de développement social communautaire aux Etats-Unis, au Québec. Ces expériences peuvent elles nous être utiles ? Une réunion organisée par le chantier Citoyenneté, Diversité, Laïcité le Samedi 8 décembre à 9h30 Place de Valois nous permettra

d'y réfléchir ensemble. Elle est ouverte au-delà du chantier à ceux que le sujet intéresse.

Pour préparer cette réunion Jean Claude Sommaire nous a adressé le texte d'un appel sur « Pour mieux vivre ensemble: promouvoir le travail social et humanitaire », que l'on pourra trouver sur le site ou en contactant [jdhers@wanadoo.fr](mailto:jdhers@wanadoo.fr).

### **Quelques extraits de cet appel**

« La « communauté nationale » et les « communautés de vie » doivent être appréhendées comme des communautés hétérogènes, mixtes et diversifiées. Il faut refuser l'idée d'une société « républicaine » normalisée qui, méconnaissant les différences sous prétexte d'égalité, ne laisserait subsister que des collections d'individus sans appartenance et des groupes ethniques isolés exaltant leurs différences sous prétexte de liberté. »

Cet appel propose au secteur social de revisiter la question communautaire dans le cadre du développement social et du travail social

« Le travail social communautaire, peu développé en France, mais mieux connu dans le monde anglo-saxon, en Amérique du sud et dans des pays émergents considère que les hommes ne vivent et ne se développent qu'en « communautés ». Il repose sur l'idée que le fait communautaire qui relie, naturellement, un groupe de personnes entre elles, sur un plan territorial (ou [et] même ethnique, culturel ou religieux), peut nourrir une certaine capacité collective d'initiatives qui seront bénéfiques à chacune d'entre elle. Il vise à renforcer le capital social du groupe et, par cela même, celui de chacun de ses membres qui seront alors moins isolés et plus solidaires entre eux, notamment pour accéder au logement, à l'emploi et, globalement, à une qualité de vie plus enrichissante.

Dans les quartiers en difficulté, le travail social communautaire, nous semblerait donc pouvoir venir utilement compléter le travail social individuel classique qui peut présenter le risque d'enfermer les individus les plus faibles dans des logiques d'assistanat et de les laisser démunis face aux multiples difficultés qui les submergent »

Cette problématique communautaire doit être abordée avec prudence et compétence.

« Nous invitons alors le secteur social à construire une ingénierie spécifique visant à restaurer de la confiance au sein des communautés en difficulté à travers une utilisation intelligente du lien communautaire. L'amélioration du vivre ensemble passe par le renforcement du capital social des habitants, ce qui implique, au niveau des territoires, un travail social, respectueux des identités, prenant en compte la problématique communautaire.

### ***Articles et notes de lecture***

**Note de lecture : La double présence**, de Betoule Fekkar-Lambiotte – Editions du Seuil.  
Février 2007.

*Jeanne Laplane*

Le titre de ce livre, présenté par Gilles Guillaud à l'Université d'été 2007, évoque le double

registre des origines algérienne et française de l'auteur.

Dans ce livre, Betoule Fekkar-Lambiotte, riche d'une longue expérience, cherche à répondre à une question bien personnelle : pourquoi le fait d'avoir démissionné du Conseil Français du Culte Musulman en 2003 l'a-t-il « ébranlée » si profondément ?

Deux principes majeurs ont guidé sa vie : « l'islam épuré des coutumes patriarcales », et « la défense de la langue française, porteuse de valeurs démocratiques » ; partant des événements qui ont accompagné sa nomination au Conseil Français du Culte Musulman et sa démission trois ans après, alors qu'elle était la seule femme à siéger à cette instance, elle va chercher en quoi ces principes s'opposaient à sa participation au Conseil.

Les quatre chapitres qui suivent ces préliminaires racontent ce qui dans le passé de sa propre vie et celui de l'Algérie lui permet une analyse de la question qu'elle se pose.

Dans le dernier chapitre, elle élargit son propos, progressant de la situation conflictuelle qu'elle a vécue à une synthèse personnelle, puis à des propositions pour l'avenir du dialogue entre les valeurs de l'islam et celles de la République :

- la notion de laïcité peut s'incarner dans un devoir concret de l'islam : la fraternité, fondée sur la reconnaissance de l'autre dans sa fragilité ;
- les musulmans de notre temps doivent clarifier l'islam et se libérer de la méfiance entre eux et à l'égard de leur environnement ;
- l'islam peut apporter à l'Europe une manière d'être homme qui aiderait à lutter contre le matérialisme ambiant ;
- un combat commun doit être mené pour la dignité humaine face à l'injustice et contre toutes les formes de violence.

L'intérêt de ce livre se situe à plusieurs niveaux :

- la double appartenance de l'auteur apparaît dans son style vivant et ses références constantes aux valeurs de l'islam comme à celles de la République française, et sa démarche renouvelle certaines idées qui semblent acquises ;
- du point de vue individuel, ce témoignage d'une femme apporte un éclairage particulièrement nuancé sur l'expérience citoyenne de la diversité et de la laïcité. Par exemple, la présentation de ses deux mariages et sa réflexion à leur sujet est riche d'enseignements ;
- la pensée de l'auteur se fonde constamment sur des citations du Coran, sur leur sens et sur la spiritualité soufie qui ont imprégné toute sa vie ;
- engagée très tôt dans la résistance algérienne, elle assumera ensuite diverses fonctions d'enseignement français, puis des missions internationales qui la confrontent à des problèmes collectifs.

Elle exprime plutôt le point de vue de l'expérience individuelle et dans le dernier chapitre, elle expose la cohérence qu'elle a trouvée entre les valeurs auxquelles elle adhère.

Ce qui fait l'humanité de ce livre en constitue aussi la limite : la maturation de l'évolution, en particulier spirituelle, de l'auteur et son ouverture à « l'Autre », se doublent d'un aspect autobiographique qui n'a pas la logique d'un texte uniquement analytique.

### ***Informations diverses***

- Création d'un institut du sens politique par l'Institut catholique de Paris. JB de Foucauld est président du comité de parrainage.

**FACE A LA CRISE DE NOTRE SOCIETE, *UN PACTE CIVIQUE* (Version II)**

**POURQUOI UN PACTE CIVIQUE ?**

La démarche suivie pour élaborer un pacte écologique, basée sur une mobilisation d'une *expertise de qualité* et de forts *relais politiques*, a permis de tenir le Grenelle de l'environnement avec le concours de la *société civile*. Stimulés par cet exemple, les trois associations La Vie Nouvelle, Poursuivre, Démocratie&Spiritualité proposent d'élargir l'ambition du pacte écologique pour prendre en compte **les problèmes essentiels de notre société**. C'est un pacte civique qu'il faut promouvoir pour répondre à la crise actuelle en travaillant ensemble sur des axes prioritaires de réflexion et d'action.

Ce pacte s'adresse d'abord aux citoyens qui, dans les mutations difficiles actuelles, souhaitent ouvrir des voies nouvelles et **s'engager**, personnellement et collectivement, là où ils sont, dans des processus de rénovation et de changement de notre société. Il s'adresse aussi aux mouvements et organisations « porteurs de manifeste » pour responsabiliser les citoyens. Il s'adresse enfin aux politiques dont une des tâches essentielles est de susciter, favoriser et organiser une mobilisation citoyenne.

**- *UNE CRISE PROFONDE.***

De graves menaces pèsent sur la société française : ruptures du lien social, dégradation de notre environnement, discriminations multiples, précarisation des immigrés mais aussi des salariés, croissance des inégalités, repliement sur des réactions individuelles ou communautaires, manque de valeurs partagées, perte de confiance en l'avenir et incapacité à trouver un sens à la vie. Cette crise n'a pas la violence de menaces extérieures ni de tentations totalitaires, mais elle est lancinante : notre société alterne entre des phases de forte mobilisation citoyenne ou collective et des moments de déprime.

C'est toute notre démocratie qui est en crise :

**4Crise de la représentation du projet politique** et de la démocratie, avec des partis qui peinent à « représenter » le Peuple et avec des élus qui persistent dans leur « notabilisation ». Nous sommes passés à une démocratie dite « d'opinion », voire « d'émotion », très médiatisée. La démocratie dite participative reste encore balbutiante.

**4Crise citoyenne** liée à l'exacerbation de l'individualisme entraînant à la fois des replis identitaires, des corporatismes de situation et un consumérisme effréné.

**4Crise d'identité** des individus qui doivent assumer leur liberté sans avoir pu se construire et trouver leurs repères. Manquant d'attaches solides et ne se sentant pas reconnus, ils perdent l'estime d'eux-mêmes. Il en résulte des risques accrus de dérives identitaires, de communautarisme et d'intégrisme. A ceci s'ajoute une crise d'identité collective liée à la mondialisation et à l'affaiblissement de l'appartenance nationale.

Cette triple crise, expression de notre crise de société, est de moins en moins masquée par une langue de bois généralisée, le « politiquement correct » et une approche technocratique qui segmente les problèmes en réformes à opérer. Elle reflète une crise de sens individuel et collectif auquel les effervescences spirituelles et religieuses actuelles ont du mal à répondre.

**- *UN SOUFFLE COMMUN POUR DONNER CORPS A NOTRE ACTION.***

Les citoyens français, de plus en plus conscients des problèmes de notre société, sont prêts à s'impliquer à divers titres pour réagir. Ils le montrent quand ils vont voter aux échéances importantes, quand ils appuient les initiatives humanitaires, quand ils commencent à mettre en œuvre des actions pour économiser l'énergie, pour lutter contre les gaspillages d'eau, pour trier les déchets.

Ces diverses réactions à la crise restent fragiles et ont du mal à converger. C'est pourquoi, nous proposons aujourd'hui de **rassembler** toutes les énergies qui le veulent dans un pacte qui donne du sens au vivre et au vivre ensemble dans le respect d'une laïcité d'ouverture et de dialogue. La politique ne rendra la société plus juste et plus solidaire que dans la mesure où elle sera capable de reconnaître les personnes dans leurs diverses potentialités et dans leurs milieux de vie spécifiques, avec leurs ressorts profonds ; et parmi ceux-ci, il est essentiel de prendre en compte leur dimension humaniste et spirituelle.

C'est dans l'approfondissement de la dimension intérieure de chacun et de ses aspirations altruistes que résidera la force de constructions collectives porteuses d'espoir. En suscitant un souffle commun, le pacte civique contribuera à renforcer l'implication de chacun au service de chacun et de tous et à créer une dynamique collective permettant de construire ensemble.

### - **UN PACTE QUI ENGAGE.**

Trois mouvements, Démocratie & Spiritualité, La Vie Nouvelle et Poursuivre, ont lancé cette idée de pacte lors d'une manifestation qui s'est tenue fin 2006 à Saint Denis sur le thème : « *La Politique au risque de la spiritualité* ». Deux questions étaient posées :

4 comment une cohérence et un sens collectifs peuvent-ils se construire aujourd'hui dans notre société de diversité à partir du **débat** ?

4 pour respecter leurs finalités, les démocraties ne doivent-elles pas se laisser interpellé par des **valeurs spirituelles** ?

Il s'agit, à travers ce pacte, de construire ensemble la société de demain et de promouvoir la paix et un développement soutenable. Ceci nécessite un processus qui associe la réflexion, la compréhension de problèmes concrets, l'expérimentation de méthodes et de modes d'action. Telle a été la démarche engagée au cours de cette manifestation et poursuivie depuis.

Elle repose actuellement sur des voies de réflexion et d'action qu'il s'agit d'enrichir, de préciser et de concrétiser :

α *une inspiration qui sous-tend notre action*, à savoir la valeur spirituelle inhérente de la Démocratie et les valeurs spirituelles qui favorisent les pratiques démocratiques,

α *l'analyse des problèmes concrets* qui représentent pour nous la clé des mutations et de notre « vivre ensemble », à savoir,

- notre citoyenneté en lien avec la diversité de notre société et une laïcité vivante
- notre citoyenneté en lien avec la responsabilité économique, sociale, environnementale de chacun d'entre nous,

α *l'expérimentation d'une méthode*, l'éthique du débat,

α *un projet pilote mobilisateur de notre citoyenneté*, le « Service civique obligatoire » qui doit concerner toutes les générations.

C'est cela que nous voulons **partager**, enrichir avec d'autres, rendre cohérent pour le transformer en une démarche sur laquelle nous pourrions nous engager collectivement et individuellement.

Les thèmes actuellement en cours d'approfondissement seront complétés à partir des réflexions d'autres porteurs de manifestes ou d'organisations (Semaines Sociales, RECIT...).

Ce pacte proposerait un triple engagement :

- l'engagement de personnes sur la démarche générale, explicitée dans un texte commun, **le pacte civique**, en précisant les modalités de cet engagement,
- des engagements collectifs sur un territoire ou avec des partenaires précis (entreprises par exemple) avec des objectifs spécifiques et des méthodes particulières. Ils prendraient la forme de **pactes locaux ou pactes thématiques** (par exemple sur le Service Civique Obligatoire) se référant à la démarche générale,
- *l'engagement d'associations et d'institutions, y compris politiques, à soutenir la démarche générale, à faciliter le lancement de programmes d'expérimentation et d'innovation sociale, formalisé sous forme d'accords de partenariat.*